## **AVIS DE LA BOURSE**

Introduction d'emprunts au Marché Obligataire de la Cote de la Bourse

L'emprunt ATL 2009-2 a été admis à la cote de la Bourse le 29/10/2009 et il sera négociable en Bourse à partir du 02/11/2009. Les principales caractéristiques de l'emprunt précité sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mnémoni que	Libellé	Taux d'intérê t brut en %	en	Nominal en Dinars	Mode d'Amortiss ement	Nombre d'obligat ions		Date de jouissance	1 <sup>ère</sup> Échéance	Dernière Echéance
ATL 2009- 2 Fixe	Arab Tunisian Lease	BNA Capitau x	TN000470035 7	AT92F	ATL0916 5,25%P7-2	5,25%	7 dont 2 franchise	100	АР	136 000	13,60M D	25/09/200 9	25/09/201 0	25/09/201 6
ATL 2009- 2 Variable	Arab Tunisian Lease	BNA Capitau x	TN000470036 5	$\Lambda 10^{\circ}M$	ATL0916T+ 0,75%P7-2		7 dont 2 franchise	100	AP	64 000	6,40MD	25/09/200 9	25/09/201 0	25/09/201 6

## Rappel du mode de cotation:

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur, les valeurs admises au marché obligataire sont cotées en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclue.